

Renforcer l'autonomisation financière des personnes âgées vivant avec le VIH en Ontario

Résumé exécutif

L'autonomisation financière est devenue un axe essentiel pour remédier aux inégalités systémiques auxquelles sont confrontées les communautés touchées par le VIH. Chez les personnes âgées vivant avec le VIH (PVVIH) en Ontario, l'insécurité financière constitue un obstacle important à un vieillissement sain et digne. Grâce aux progrès des thérapies antirétrovirales, la population de PVVIH âgées a considérablement augmenté, l'âge médian étant désormais de 52 ans pour les hommes et de 46 ans pour les femmes. Plus de 7 500 personnes de 55 ans et plus vivent en Ontario, dont beaucoup vivent dans la précarité économique. Les recherches indiquent que près de 40 % des PVVIH âgées en Ontario vivent sous le seuil de faible revenu et éprouvent des difficultés à subvenir à leurs besoins fondamentaux, notamment en matière de nourriture, de logement et d'habillement.

Cette étude s'appuie sur l'étude PANACHE Ontario (2019), qui a identifié l'insuffisance financière comme un facteur de stress majeur pour les personnes vivant avec le VIH âgées, en plus de révéler des lacunes en matière de littératie financière et des obstacles à l'inclusion financière. Par l'intermédiaire de groupes de discussion avec des prestataires de services d'organismes communautaires de lutte contre le VIH (OCLS) de l'Ontario, cette étude visait à répondre aux questions soulevées par l'étude PANACHE concernant les besoins d'autonomisation financière des personnes vivant avec le VIH âgées de 50 ans et plus et à déterminer si l'information, les ressources, les services et le soutien susceptibles de favoriser une plus grande autonomisation financière pour cette population sont facilement accessibles au sein des OCS de l'Ontario.

L'adoption d'une approche de recherche communautaire, appuyée par un comité consultatif intersectoriel composé de membres de la communauté, de représentants d'organismes d'intérêt public et d'autres détenteurs de savoir, a permis au projet d'atteindre ses principaux objectifs. Ces objectifs comprenaient la compréhension des besoins d'autonomisation financière des personnes âgées vivant avec le VIH/sida en Ontario et de la capacité des organismes communautaires de santé à y répondre, l'élaboration de recommandations de politiques et de pratiques fondées sur ces résultats et la promotion de la collaboration communautaire.

Principales conclusions

Une analyse qualitative des groupes de discussion avec les prestataires de services soutenant les personnes âgées vivant avec le VIH/sida en Ontario a permis d'identifier cinq thèmes centraux, présentés dans le rapport complet. Ces thèmes comprennent trois principaux obstacles systémiques qui nuisent à l'information et aux services d'autonomisation financière, ainsi que leurs répercussions sur cette population diversifiée. Le dernier thème porte sur les suggestions des prestataires de services concernant les mesures à prendre pour accroître l'accès aux services d'autonomisation financière et aux programmes d'aide gouvernementale pour les personnes âgées vivant avec le VIH/sida, et pour aider les organismes communautaires à offrir ces services de manière cohérente et efficace.

1. **Services fragmentés et inaccessibles** - Les groupes de discussion ont permis de dresser un portrait de la vaste gamme de services offerts par les organismes communautaires pour combler les lacunes financières des personnes âgées vivant avec le VIH et les aider à s'orienter dans les programmes d'aide gouvernementale, les services sociaux et de santé, ainsi que les aides au logement, entre autres. Ces discussions ont révélé les limites du soutien financier direct offert aux clients et la vulnérabilité des services et programmes offerts par les organismes communautaires de santé à la disponibilité du financement.

La mesure dans laquelle les organisations et leurs employés assument la responsabilité de fournir un soutien financier et des prestations sociales à leurs clients, en l'absence d'informations et d'accès systémiques, est également évidente. Le temps considérable que les prestataires de services consacrent à accompagner leurs clients dans les démarches administratives complexes et les obstacles auxquels ils sont confrontés ont été largement évoqués lors des groupes de discussion.

2. **Lacunes dans la politique d'aide gouvernementale et les critères d'éligibilité** – Les programmes d'aide gouvernementale négligent souvent de prendre en compte les perturbations et les besoins spécifiques des personnes vivant avec le VIH en matière d'emploi et de santé, ce qui entraîne des lacunes dans l'admissibilité aux prestations et la couverture. Les limitations causées par la rigidité des politiques de prestations et l'insuffisance de la couverture pour assurer un revenu décent ou répondre aux besoins de santé des personnes vieillissantes atteintes du VIH constituent des facteurs de stress permanents pour cette population vieillissante.
3. **Stigmatisation, discrimination et barrières socio-économiques** – En Ontario, les personnes âgées vivant avec le VIH continuent de faire face à une stigmatisation systémique liée au VIH, ce qui limite leur accès aux services financiers, de santé et de soutien social. Les implications de cette stigmatisation et son intersection avec d'autres formes de discrimination, notamment l'âgisme, l'homophobie, le racisme et le sexisme, pour diverses populations de PVVIH, sont clairement ressorties des groupes de discussion comme un obstacle important. Ces obstacles en matière de ressources et de services sont aggravés par

les conditions socioéconomiques, comme la situation géographique, l'accès aux technologies et aux transports, la langue et le statut d'immigration.

4. **Conséquences des barrières systémiques aux services** – Les obstacles systémiques à la prestation des soins et des services aux personnes âgées, notamment la fragmentation des soutiens, les politiques d'aide gouvernementales restrictives et la stigmatisation et la discrimination généralisées, contribuent à une instabilité financière accrue, à une dégradation de la santé et à une diminution de la qualité de vie des personnes âgées vivant avec le VIH/sida. Sans interventions systémiques ciblées, nombre d'entre elles continueront de souffrir d'insécurité du logement, de pénurie alimentaire et d'un accès limité aux soins de santé et aux services sociaux essentiels. Les prestataires de services ont offert un aperçu des difficultés financières de leurs clients, ainsi que des conséquences de ces obstacles sur leur santé et leur bien-être.
5. **Suggestions des prestataires de services pour améliorer l'accès à l'autonomisation financière** – Un autre thème récurrent des groupes de discussion concernait le niveau d'attention que les prestataires de services apportent à leurs clients et leurs efforts soutenus pour combler les lacunes en matière d'information et de services en matière d'autonomisation financière et d'avantages sociaux. S'appuyant sur leurs connaissances et expériences de terrain, l'étude visait à comprendre le point de vue des prestataires de services sur les mesures à prendre pour surmonter ces obstacles systémiques à l'autonomisation financière. Leurs idées sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès aux services financiers et aux programmes d'aide gouvernementale pour les personnes âgées vivant avec le VIH/sida, tout en soutenant les organismes communautaires dans la fourniture de ces services de manière cohérente et pertinente, éclairent les principales recommandations de l'étude.

Recommandations clés

Les enseignements tirés des groupes de discussion ont servi de base aux recommandations politiques et pratiques suivantes visant à éliminer les obstacles à l'autonomisation et à l'inclusion financières rencontrés par les personnes âgées vivant avec le VIH en Ontario. Un engagement continu auprès des communautés touchées et des mesures politiques coordonnées dans de multiples secteurs, notamment les programmes d'aide gouvernementaux, les institutions financières, les services de santé et sociaux, et les organismes communautaires de lutte contre le VIH, sont essentiels pour créer des solutions durables à long terme. L'ensemble de ces recommandations est présenté dans le rapport, regroupé en mesures concrètes à court, moyen et long terme pouvant être mises en œuvre par les organismes communautaires de santé, les organismes gouvernementaux et les secteurs financiers, sociaux et de la santé qui influencent l'accès aux services et aux ressources financières pour les personnes vivant avec le VIH. Voici un aperçu de ces recommandations clés :

Rationaliser les informations et les programmes d'autonomisation financière :

- Développer des ressources financières et des programmes éducatifs accessibles, multilingues et actualisés, conçus pour les personnes âgées vivant avec le VIH/sida.
- Mettre en œuvre des formations de première ligne pour améliorer la connaissance des services et des ressources disponibles.
- Établir un financement dédié pour aider les organismes communautaires de santé à offrir des informations et des programmes d'éducation financière répondant aux besoins des communautés qu'ils servent.

Réformer la politique et les processus d'aide gouvernementale :

- Élargir l'accès aux programmes d'aide financière et sociale, notamment en assouplissant les critères d'admissibilité et en simplifiant les processus de demande.
- Mettre en œuvre des normes de revenu qui tiennent compte des besoins financiers, de santé et de logement des personnes vieillissantes atteintes de maladies chroniques, dont le VIH.
- Faciliter les transitions entre les programmes de prestations à mesure que les personnes vieillissent ou retournent au travail.
- Fournir des informations accessibles sur les prestations, pertinentes pour diverses populations, ainsi qu'un soutien éclairé du personnel d'aide gouvernementale.

Combattre la stigmatisation et la discrimination dans les secteurs financiers, de la santé et des services sociaux :

- Exiger des formations ciblées et des changements de politique qui faciliteront un traitement équitable et inclusif des diverses PVVIH.

Améliorer la coordination des services et la collaboration intersectorielle :

- Établir des partenariats entre les organismes communautaires de santé, les agences gouvernementales, les institutions financières et les prestataires de services de santé et sociaux pour partager les connaissances, élaborer des stratégies de financement et rationaliser les produits et services d'éducation financière pertinents.

Prochaines étapes

Les résultats de cette recherche éclaireront les efforts de plaidoyer, l'amélioration des services et les discussions politiques futures visant à améliorer la sécurité financière des personnes âgées vivant avec le VIH en Ontario. Un engagement continu auprès des communautés touchées, des prestataires de services et des décideurs politiques sera essentiel à la création de solutions durables à long terme.

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le projet d'autonomisation financière, veuillez contacter : fecoordinator@realizecanada.org ou visitez www.realizecanada.org/fr/

Remerciements aux bailleurs de fonds

Ce projet a été financé par une subvention du Réseau ontarien de traitement du VIH (OHTN).